



RAPPORT INFRA ANNUEL 2025

2. Pôle Ressources



a) Présentation du Rapport Infra-Annuel au 30 septembre 2025 du Pôle Sanitaire

L'activité au 30.09.2025

- 93.281 journées et venues facturées en SMR pour 93.659 prévues au budget (- 0,4%) et 86.921 au 30 septembre 2024 (+ 7,3%) :
 - ✓ - 2,8 % en hospitalisation complète
 - ✓ + 4,4 % en hospitalisation à temps partiel
- 6.019 journées, venues et séances facturées en MCO pour 5.850 prévues au budget et 6.484 au 30 septembre 2024.

2. Pôle Ressources



a) Présentation du Rapport Infra-Annuel au 30 septembre 2025 du Pôle Sanitaire

Le compte de résultat

Le compte de résultat avec :

- ✓ un total des produits de 47.886 K€ (pour 46.237 K€ à l'EPRD proratisé),
- ✓ un total des charges de 47.750 K€ (pour 46.387 K€ à l'EPRD proratisé),
- ⇒ Les comptes au 30 septembre 2025 enregistrent un excédent de 136 K€ pour un EPRD prévu en déficit de 150 K€.
- ⇒ L'exercice 2025 est impacté par la valorisation positive de ses activités tant par la codification que par les prix de journées.

2. Pôle Ressources

a) Présentation du Rapport Infra-Annuel au 30 septembre 2025 du Pôle Sanitaire

Le compte de résultat

La décomposition par titres :

– En recettes :	
• Produits de l'assurance maladie	37 270 K€
• Autres produits de l'activité hospitalière	3 052 K€
• Autres produits et reprise de provisions	7 564 K€
– En dépenses :	
• Frais de personnel	32 855 K€
• Charges à caractère médical	3 636 K€
• Charges à caractère hôtelier et général	7 940 K€
• Amortissements-provisions-frais financiers	3 319 K€

2. Pôle Ressources



a) Présentation du Rapport Infra-Annuel au 30 septembre 2025 du Pôle Sanitaire

Les recettes : analyse des écarts par rapport à l'EPRD proratisé

- **Titre 1 : Produits de l'assurance maladie :** + 192 K€
Ecart principalement lié à l'activité qui se traduit par un écart sur la valorisation SMR.
- **Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière :** + 502 K€
Ecart lié à une meilleure revalorisation des tarifs et de l'activité enregistrée.
- **Titre 3 : Autres produits et reprise de provisions :** + 955 K€
Les principaux écarts portent sur :
 - des reprises de provisions liées aux consommations de fonds dédiés constituées précédemment (SEGUR, CRCM, équipe mobile, accords GUERINI ...), ainsi qu'aux reprises de provisions pour travaux, gros entretien et départs à la retraite pour 506 K€,
 - Subventions et recettes liées aux développement des activités (notamment les centres de santé, activité innovante ...) : 361 K€.

2. Pôle Ressources



a) Présentation du Rapport Infra-Annuel au 30 septembre 2025 du Pôle Sanitaire

Les dépenses : analyse des écarts par rapport à l'EPRD

- **Titre 1 des frais de personnel :** **+ 766 K€**
Impacts des mesures salariales :
 - liées aux accords Guérini,
 - renforts CDD sur les dispositifs innovants : Team&Co notamment, renforts des développements d'activités : centres de santé.Ces impacts sont neutralisés en recettes de titres III par des subventions et produits complémentaires.
- **Titre 2 des charges à caractère médical :** **+ 123 K€**
Ecart lié à la sous-traitance, aux locations et maintenances à caractère médicales.

2. Pôle Ressources



a) Présentation du Rapport Infra-Annuel au 30 septembre 2025 du Pôle Sanitaire

Les dépenses : analyse des écarts par rapport à l'EPRD

- **Titre 3 des charges à caractère hôtelier et général :** **+ 47 K€**
Ecart non significatif mais qui laisse apparaître des variations notamment en lien avec la saisonnalité du budget (énergie) et le constat d'une hausse sur les services extérieurs.
- **Titre 4 de charges d'amortissements, provisions frais financiers:** **+ 428 K€**
Ecart sur la constitution de fonds dédiés pour les enveloppes fléchées non consommées (CRCM, équipe mobile, hôpital de proximité ...) et l'ajustement des provisions pour risques et charges.

2. Pôle Ressources



a) Présentation du Rapport Infra-Annuel au 30 septembre 2025 du Pôle Sanitaire

Conclusion

La projection au 31 décembre 2025 laisse apparaître un résultat équilibré pour un EPRD présenté en déficit de 200 K€.

Cette situation s'explique essentiellement par la valorisation de l'activité SMR mais ne doit pas masquer les incertitudes qui existent pour le pôle sanitaire de la Fondation :

- Le financement des revalorisations salariales (valeur du point, SEGUR, financement des accords Guérini) : les crédits sont désormais fondus dans les dotations populationnelles,
- L'application progressive du modèle qui impacte les comptes 2025 à hauteur de 403 K€ d'amputation de la dotation pédiatrique SMR de transition. A terme c'est 1.614 K€ qui seront amputés de la dotation.